



## Transport de voyageurs Formation passerelle

### Personnes concernées

Tout conducteur(trice) titulaire d'une FIMO ou d'une FCO du transport de marchandises souhaitant intégrer le secteur du transport de voyageurs (formation préalable à l'intégration du secteur).

### Objectifs de la formation

Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité. Connaître les applications réglementaires régissant la profession. Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

### Contexte

Dorénavant des passerelles existent entre le métier de conducteur(trice) de marchandises et celui de conducteur(trice) de voyageurs. Ces formations, dites « PASSERELLE » permettent ce passage

### Contenu de la formation

#### ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION (0h30)

#### PERFECTIONNEMENT À LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ (15h30)

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité,
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilités offertes par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant,
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique,
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers,
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile.

#### APPLICATION DES RÈGLEMENTATIONS (5 heures)

- Règlementations sociales nationale et européenne du transport de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers,
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain, contrats et documents.

#### SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE (7 heures)

- Prévention des risques physiques, hypovigilance,
- Aptitude physique et mentale,
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques,
- Principes élémentaires de secourisme,
- Règles de circulation et de signalisation routière,
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds,
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt,
- Circulation dans les grands tunnels,
- Franchissement des passages à niveau,
- Criminalité et trafic des clandestins,
- Sécurité dans le transport scolaire,
- Principe de gestion des situations conflictuelles.

#### SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service,
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels
- Sensibilisation au handicap et prise en compte des voyageurs handicapés.



## Transport de voyageurs Formation passerelle

### ADMISSION

- QCM 40 questions (pour la partie théorique),
- 24 bonnes réponses,
- Contrôle continu (pour la partie pratique).

### ÉVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DU STAGE (3 heures)

- **Code RS** : RS5768
- **Certificateur** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31-12-2026



## Transport de voyageurs Formation passerelle

### Prérequis

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D, D1, D1E ou DE, en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) du secteur du transport de marchandises ou en avoir été dispensé(e).

### Durée

35 heures

### Formateurs

Formateur compétent dans le domaine du transport, qualifié selon le process City'Pro et agréé en tant que formateur par la DREAL.

### Dispositifs de suivi

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plateforme de formation.

### Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro reconnu conforme au cahier des charges et bénéficiant d'un agrément délivré par la DREAL

### Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.

Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique. Formation réalisée en présentiel.

Formation conduite sur route et/ou simulateur.

### Validation des acquis

Test théorique et pratique

### Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

### Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site [city-pro.info](http://city-pro.info)

### Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

### Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur [city-pro.info](http://city-pro.info)